

Instructions de montage et de service JUDO SPEEDY- LongLife

Filtre de protection à rétrolavage $\frac{3}{4}$ " - 2"

Valable pour : les pays de la CE et la Suisse

Langue : français

Attention :

Lire attentivement les instructions de montage et de service avant l'installation et la mise en service du matériel.

Ce document est à remettre à l'utilisateur.

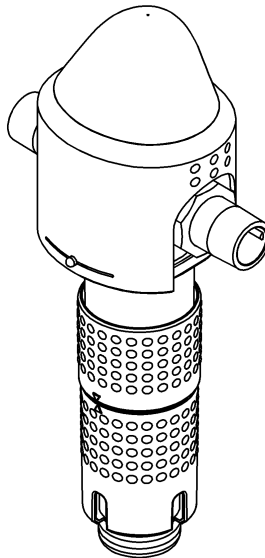


Fig.: JSY-LF $\frac{3}{4}$ " - 1 $\frac{1}{4}$ "

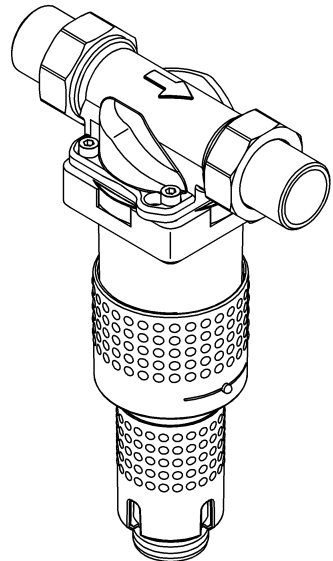


Fig.: JSY-LF 1 $\frac{1}{2}$ " - 2"



Demandes, commandes, service clientèle

JUDO Wasseraufbereitung GmbH
Postfach 380
71351 Winnenden / Allemagne
e-mail: info@judo.eu
www.judo.eu

Adresse postale

JUDO Wasseraufbereitung GmbH
Hohreuschstraße 39-41
71364 Winnenden / Allemagne

Chère cliente, cher client,

nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez témoignée en achetant ce filtre de protection à rétrolavage. Il est réalisé selon les toutes dernières connaissances techniques.

Ce filtre est destiné à une utilisation dans de l'eau potable froide jusqu'à une température ambiante et de l'eau de 30 °C au maximum. Il extrait de l'eau, via un filtrage par tamis, les particules à granulation grossière et fine dont la taille est supérieure ou égale au maillage du tamis de filtrage.

Les particules qui sont plus petites, les turbidités et les substances dissoutes dans l'eau ne peuvent pas être filtrées de l'eau. Chaque filtre de protection à rétrolavage a été consciencieusement contrôlé avant sa livraison. En cas d'apparition de difficultés, veuillez vous adresser au service clientèle compétent (cf. verso).

Marque déposée :

Les marques mentionnées dans ce document sont des marques déposées protégées et enregistrées des détenteurs/propriétaires concernés.

© JUDO Wasseraufbereitung GmbH
71364 Winnenden / Allemagne

Tous droits réservés.

Toute réimpression - même partielle - interdite sans autorisation explicite.

Table des matières

1. A propos de ces instructions de service 3

1.1 Symboles utilisés 4

1.2 Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation . 4

1.3 Unités utilisées 4

2. Utilisation conforme..... 5

2.1 Pression d'eau 6

2.2 Information concernant des dangers particuliers 6

3. Remarques concernant le produit ... 7

3.1 Domaine d'utilisation 7

3.2 Sigle de conformité 7

3.3 Matériaux utilisés 7

4. Installation 8

4.1 Généralités 8

4.2 Evacuation de l'eau de rétrolavage..... 10

5. Service..... 12

5.1 Mise en service..... 12

5.2 Description fonctionnelle 12

5.3 Rétrolavage 14

5.4 Transformations / modifications / pièces de rechange 15

5.5 Interruption de service 16

6. Dysfonctionnement..... 16

7. Maintenance..... 17

7.1 Nettoyage 17

8. Garantie et entretien 17

9. Fiche technique 18

9.1 Type..... 18

9.2 Types d'exécution..... 18

9.3 Caractéristiques techniques 18

9.4 Cotes de montage JSY-LF ¾" - 1¼" 19

9.5 Cotes de montage JSY-LF 1½" - 2" 19

9.6 Composition..... 19

9.7 Accessoires JSY-LF ¾" – 2"..... 19

10. Pièces de rechange 20

10.1 JSY-LF ¾" – 1¼" 20

10.2 JSY-LF 1½" – 2" 22

11. Service clientèle 24

1. A propos de ces instructions de service



(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

Ce manuel d'instructions de service doit être disponible à tout moment sur le lieu d'utilisation du filtre.

Ce manuel d'instructions de service a pour but de faire découvrir plus facilement le filtre et de l'utiliser conformément aux fins auxquelles il est destiné.

Ce manuel d'instructions de service contient des informations importantes afin d'exploiter le filtre en toute sécurité, de manière conforme et rentable. Il contient des informations fondamentales qui doivent être observées lors de l'installation, du service ainsi que de la maintenance. L'observation de ces informations permet d'éviter les risques, de réduire les coûts de réparation et d'augmenter la fiabilité ainsi que la longévité du filtre.

Ce manuel d'instructions de service doit être lu, compris et utilisé par toute personne chargée d'exécuter par exemple les travaux suivants sur le filtre :

- **installation**
- **service**
- **maintenance**
(entretien, inspection, remise en état)

L'installation et la maintenance doivent être exclusivement confiées à un personnel autorisé par le constructeur qui est en mesure de respecter les consignes et les prescriptions spécifiques du pays, stipulées dans les instructions de montage et de service.

Outre les instructions de service ainsi que les réglementations de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le site d'utilisation, il est également indispensable de strictement observer les règles

de techniques spécialisées reconnues assurant un travail en toute sécurité et dans les règles de l'art.


C'est pourquoi il est absolument indispensable que ce manuel d'instructions de service ait été lu et compris avant l'installation, la mise en service et la maintenance par le monteur ainsi que par le personnel spécialisé/l'exploitant.


Il n'est pas seulement indispensable d'observer les consignes de sécurité générales stipulées au chapitre « Utilisation conforme » mais également les consignes de sécurité spéciales mentionnées sous les autres points principaux.


1.1 Symboles utilisés

Les consignes de sécurité stipulées dans ce manuel d'instructions de service sont repérées par les symboles suivants :

 **ATTENTION**  Information indiquant des risques imminents

 Avertissement indiquant la présence d'une tension électrique

 Couples de serrage prescrits par le constructeur

 Astuces d'utilisation et autres informations

Les consignes directement apposées sur le filtre, comme par exemple :

- sens d'écoulement (cf. fig. 1)
- plaque signalétique
- consigne de nettoyage

doivent toujours être maintenues dans un état entièrement lisible.

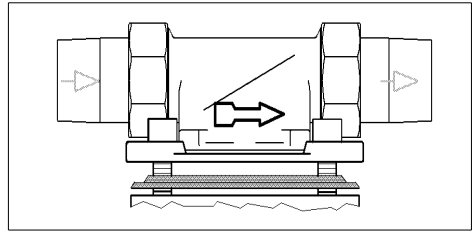


Fig. 1 : Bride rotative de montage

1.2 Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'observation

L'inobservation des symboles généraux de l'appareil est susceptible d'occasionner par exemple les risques suivants :

- défaillance de fonctionnalités importantes du filtre.
- risques encourus par des personnes dus à des influences électriques et mécaniques.
- risques encourus par des personnes et par l'environnement dus à une fuite.

Il convient d'éviter toute activité/tout travail risquant d'entraver la sécurité.

L'inobservation de ce manuel d'instructions de service et de ses consignes de sécurité est susceptible de menacer aussi bien des personnes que l'environnement et le filtre.

1.3 Unités utilisées

Les unités divergeant du système d'unités international (SI = System International) suivantes sont utilisées :

Unité	Conversion
bar	1 bar = 10^5 Pa = 0,1 N/mm ²
¾"	DN 20
1"	DN 25
1¼"	DN 32
1½"	DN 40
2"	DN 50

2. Utilisation conforme

L'installation et l'utilisation du filtre de protection à rétrolavage sont toutes deux soumises aux consignes et prescriptions nationales en vigueur.

Outre les instructions de service ainsi que les réglementations de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le site d'utilisation, il est également indispensable de strictement observer les règles de technique spécialisée reconnues assurant un travail en toute sécurité et dans les règles de l'art.

L'eau à filtrer doit être conforme à la directive européenne sur l'eau potable!

Avant l'exploitation avec une eau de qualité différente ou contenant des additifs, il est indispensable de contacter le constructeur/fournisseur pour avis!

Le filtre de protection à rétrolavage est destiné à une utilisation dans de l'eau potable froide jusqu'à une température ambiante de 30 °C au maximum. Il a été fabriqué selon le niveau technique le plus récent ainsi que dans le respect des règles de technique de sécurité reconnues en Allemagne.

L'utilisation du filtre de protection à rétrolavage est réservée aux utilisations stipulées dans le manuel d'instructions de service. Une utilisation différente ou dépassant ce cadre est considérée comme non conforme.

Une utilisation non conforme et le non respect des symboles d'indication de danger et des consignes de sécurité peuvent entraîner des risques imminents supplémentaires. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité en cas de dommages qui en résulteraient. Seul l'utilisateur est tenu responsable.

Fait également partie d'une utilisation conforme l'observation du manuel d'instruction de service. Avant une utilisation éventuelle du filtre de protection à rétrolavage à des fins dépassant le cadre décrit dans le manuel d'instructions de service, il est indispensable de contacter le constructeur/fournisseur pour avis. Les filtres de protection à rétrolavage doivent être utilisés exclusivement dans un état technique impeccable ainsi que d'une manière conforme, en pleine conscience des règles de sécurité et des risques encourus et dans le strict respect du manuel d'instructions de service!

Des dérangements fonctionnels doivent être immédiatement éliminés!

2.1 Pression d'eau

La pression d'eau doit se situer entre 1,5 bar et 10 bar.

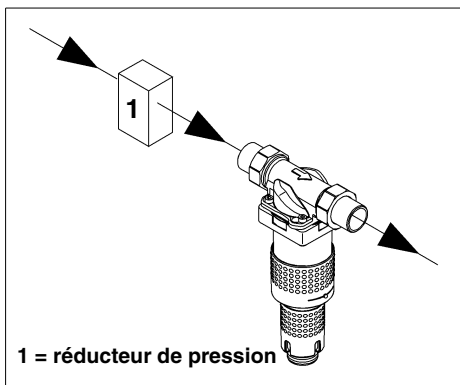
La pression de l'eau ne doit pas être inférieure à 1,5 bar, sinon cela peut nuire au rétrolavage! Si le filtre n'est pas rétrolavé régulièrement, une perte de pression et une diminution de sa fonction de filtration peuvent en résulter.



ATTENTION

(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

En cas d'une **pression d'eau supérieure à 10 bar**, il est nécessaire de monter un réducteur de pression **en amont** du filtre (cf. fig. 2). Si la pression de service est supérieure à 10 bar, des dysfonctionnements peuvent survenir.



1 = réducteur de pression

Fig. 2: Réducteur de pression en amont du filtre (exemple: JSY-LF 2")



En présence d'une **pression d'eau de 5 bar à 10 bar**, nous recommandons d'installer un réducteur de pression.

2.2 Information concernant des dangers particuliers

2.2.1 Appareils / dispositifs électriques



Aucune conduite et aucun appareil électrique ne doit se trouver sous le filtre ou à proximité de ce dernier !

Les appareils / dispositifs électriques non protégés contre les projections d'eau disposés à proximité de filtre peuvent être endommagés par de l'eau qui s'en échappe lors du rétrolavage ou en cas d'une utilisation non conforme. Si les appareils / dispositifs électriques sont raccordés à l'alimentation électrique, il y a risque de court-circuit. Dans pareil cas, il y a danger d'électrocution. C'est pourquoi les appareils / dispositifs électriques qui se trouvent à proximité doivent être protégés contre les projections d'eau ou correspondre aux exigences légales régissant leur utilisation dans des locaux humides (protection IP 44).

3. Remarques concernant le produit

3.1 Domaine d'utilisation

Ce filtre de protection à rétrolavage est destinée à une utilisation pour de l'eau potable froide jusqu'à une température de l'eau de 30 °C au maximum.

Ce filtre de protection à rétrolavage s'utilise dans des installations d'eau potable pour la filtration.



(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

Pour les restrictions d'utilisation, cf. chapitre « Utilisation conforme ».

Les filtres de protection à rétrolavage extraient de l'eau les particules à granulation grossière et fine dont la taille est supérieure ou égale aux maillages du filtre de protection à rétrolavage.



Les particules plus petites que le maillage de filtre fourni et les turbidités ne peuvent pas être filtrées de l'eau.

3.2 Sigle de conformité



Fig. 3: Sigle de conformité

Les filtres de protection à rétrolavage sont conformes aux règles techniques stipulées pour les installations d'eau potable dans la norme DIN 1988. Ils sont contrôlés par l'association allemande du service du gaz et de l'eau (Deutsche Vereinigung des Gas und Wasserfaches e.V. Technisch-wissenschaftlicher Verein – DVGW) conformément aux exigences de les normes DIN EN 13443-1 et DIN 19628 (niveau de pression PN16) pour filtres de protection à rétrolavage mécanique dans le secteur de l'eau potable et sont autorisés à porter le sigle DIN-DVGW.

3.3 Matériaux utilisés

Les matériaux employés sont résistants aux sollicitations physiques, chimiques et corrosives dont il faut considérer l'effet dans l'eau potable et remplissent les exigences répondant aux régulations selon les normes DIN EN 13443-1 et DIN 19628 (« Filtres de protection à rétrolavage à effet mécanique dans l'installation d'eau potable »). Tous les matériaux sont hygiéniquement et physiologiquement inoffensifs. Les matières plastiques remplissent les exigences selon la directive ACS (Attestation de Conformité Sanitaire). Les matériaux métalliques remplissent les exigences selon la norme DIN 50930-6 (influence sur la qualité de l'eau).

4. Installation

4.1 Généralités



(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

L'installation est exclusivement réservée à un personnel spécialisé expérimenté.

Il est absolument indispensable d'observer le chapitre « Utilisation conforme »!

Les tuyauteries qui sont montées sur le filtre de protection à rétrolavage doivent pouvoir porter le poids du filtre de protection à rétrolavage en toute sécurité.

Sinon, il y a risque de détérioration mécanique de la tuyauterie pouvant même provoquer une rupture. Des sinistres plus conséquents provoqués par l'eau peuvent en résulter. C'est pourquoi les tuyauteries devront être fixées ou soutenues par des moyens supplémentaires si besoin est.

Pour une manipulation et une maintenance confortables, il est absolument nécessaire de respecter les intervalles indiqués (cf. chapitre « Possibilités d'évacuation de l'eau de rétrolavage »). Au-dessus et en dessous du filtre de protection à rétrolavage, un espace libre d'au moins 200 mm devrait être assuré. En effet, ces écarts sont nécessaires afin de pouvoir réaliser le rétrolavage (cf. chapitre « Rétrolavage ») de manière conforme.

4.1.1 Exigences auxquelles le lieu de montage doit satisfaire

Il faut que le local d'implantation soit sec et exempt de risque de gel !

Il faut que des personnes non autorisées n'aient aucun accès au filtre de protection à rétrolavage.



(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

- La température ambiante ne doit pas excéder 30 °C! En présence de températures plus élevées ou d'ensoleillement direct, les matériaux risquent d'être endommagés et une rupture de la cloche filtrante peut même avoir lieu.
- Afin de pouvoir assurer l'évacuation fiable des eaux chargées (rétrolavage) en cours d'exploitation et également lorsqu'il y a apparition d'une déféctuosité de l'installation, il est absolument indispensable de respecter les indications stipulées au chapitre « Installation »!
Si les eaux chargées (rétrolavage) ne peuvent pas être convenablement évacuées, cela est susceptible de provoquer des dommages matériels côté bâtiment et mobilier.
- Il faut qu'une vanne d'arrêt soit installée en amont du filtre de protection à rétrolavage! Celle-ci permettra de couper l'alimentation en eau au cours de l'installation, de la maintenance, de la réparation et en cas de dysfonctionnements du filtre pour éviter des inondations ainsi que des sinistres plus conséquents côté bâtiment et mobilier.
- L'appareil peut être monté dans toutes les conduites d'eau potable du commerce.
- L'installation du filtre de protection à rétrolavage en **amont** du compteur à eau est interdite!

4.1.2 Position de montage



ATTENTION

(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

Le filtre de protection à rétrolavage doit toujours être installé à la verticale ($\pm 5^\circ$)!

Si cela n'est pas respecté, il se peut alors que l'eau de rétrolavage sorte de manière incontrôlée et provoque des dommages.

4.1.3 Montage de la bride rotative de montage

Le montage s'opère avec la bride rotative fournie. La bride rotative assure le raccordement à l'installation d'eau domestique.

Il faut que la bride rotative soit installée dans le sens d'écoulement. Celui-ci est indiqué par une flèche moulée dans le matériau (cf. fig. 4).

Sinon, un rétrolavage n'est pas possible. Au bout d'un certain temps, cela provoquera une perte de pression croissante.



ATTENTION

(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

La surface de la bride rotative doit être à l'horizontale! La bride rotative doit être montée de sorte qu'aucune contrainte mécanique ne puisse apparaître! Sinon, il y a risque de détérioration mécanique ou même de rupture de la tuyauterie ou de la bride rotative. Des sinistres plus conséquents provoqués par l'eau en résulteraient.

C'est pourquoi, lors du montage, il faut veiller à éviter que des tensions importantes agissent sur la tuyauterie, sur la bride rotative et sur le filtre de protection à rétrolavage.

4.1.4 Montage du filtre de protection à rétrolavage



Le couple de serrage (env. 4 Nm) doit être de sorte que le joint soit étanche et que le filtre ne soit pas endommagé ou soumis à une contrainte mécanique!

Le raccordement s'effectue au moyen de la bride rotative fournie qui se compose d'une bride et d'un joint à bride profilé.

Desserrez les écrous de raccord de la bride rotative et montez-les avec l'embout sur la tuyauterie.

Veuillez observer les cotes de montage!

Positionnez le filtre de protection à rétrolavage avec la bride rotative pré assemblée entre les embouts, introduisez les joints plats et vissez-les au moyen des écrous-raccord.

La flèche moulée sur la bride rotative à encastrer doit coïncider avec le sens d'écoulement de l'eau.

**ATTENTION**

(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

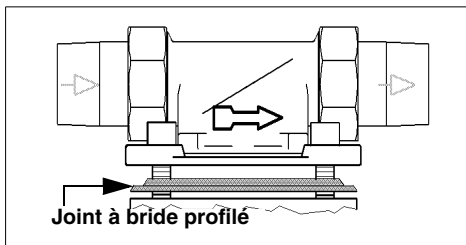


Fig. 4: Bride rotative de montage

Le profil du joint à bride doit être dirigé vers la bride rotative (cf. fig. 4). Si vous ne tenez pas compte de ce fait, il y a risque de manque d'étanchéité et de fuites d'eau pouvant entraîner des dommages côté bâtiment et mobilier.

4.2 Evacuation de l'eau de rétrolavage

**ATTENTION**

(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

L'eau de rétrolavage exige un écoulement d'eau chargée suffisamment dimensionné (par exemple évacuation au sol) selon DIN 1986. En l'absence d'un tel raccordement, vous pouvez utiliser un seau de taille appropriée (cf. fig. 5).

Le dimensionnement est fonction des conditions locales (par exemple de la pente de la conduite d'eau chargée, du nombre de déviations, de la longueur de la conduite d'eau chargée, etc.). Le dimensionnement doit être de sorte que le volume d'eau chargée complet puisse être évacué à la fois. S'il n'est pas possible de prévoir un raccordement directement sous le filtre de protection à rétrolavage, l'eau de lavage pourra être évacuée à travers un tuyau ou conduit monté sur la soupape d'eau de lavage jusqu'au prochain raccordement d'évacuation. Ce conduit doit avoir la même dimension que la soupape d'eau de lavage.

Quelque soit la solution choisie, il faut veiller à assurer une évacuation libre selon la norme EN 1717.

Si, pour le rétrolavage, un seau est utilisé, il faudra que vous observiez les points suivants:

- En présence d'une pression élevée dans les tuyauteries, de l'eau risque de s'échapper du seau. Dans pareil cas, des objets à proximité du filtre risquent d'être endommagés.
- Si le seau est rempli à moitié, il faut achever l'opération de rétrolavage. Sinon, le seau risque de déborder. Il faut donc que le seau soit suffisamment dimensionné et que le rétrolavage se réalise rapidement (cf. fig. 5).

4.2.1 Possibilités d'évacuation de l'eau de rétrolavage

JSY-LF 3/4" - 1 1/4"

JSY-LF 1 1/2" - 2"

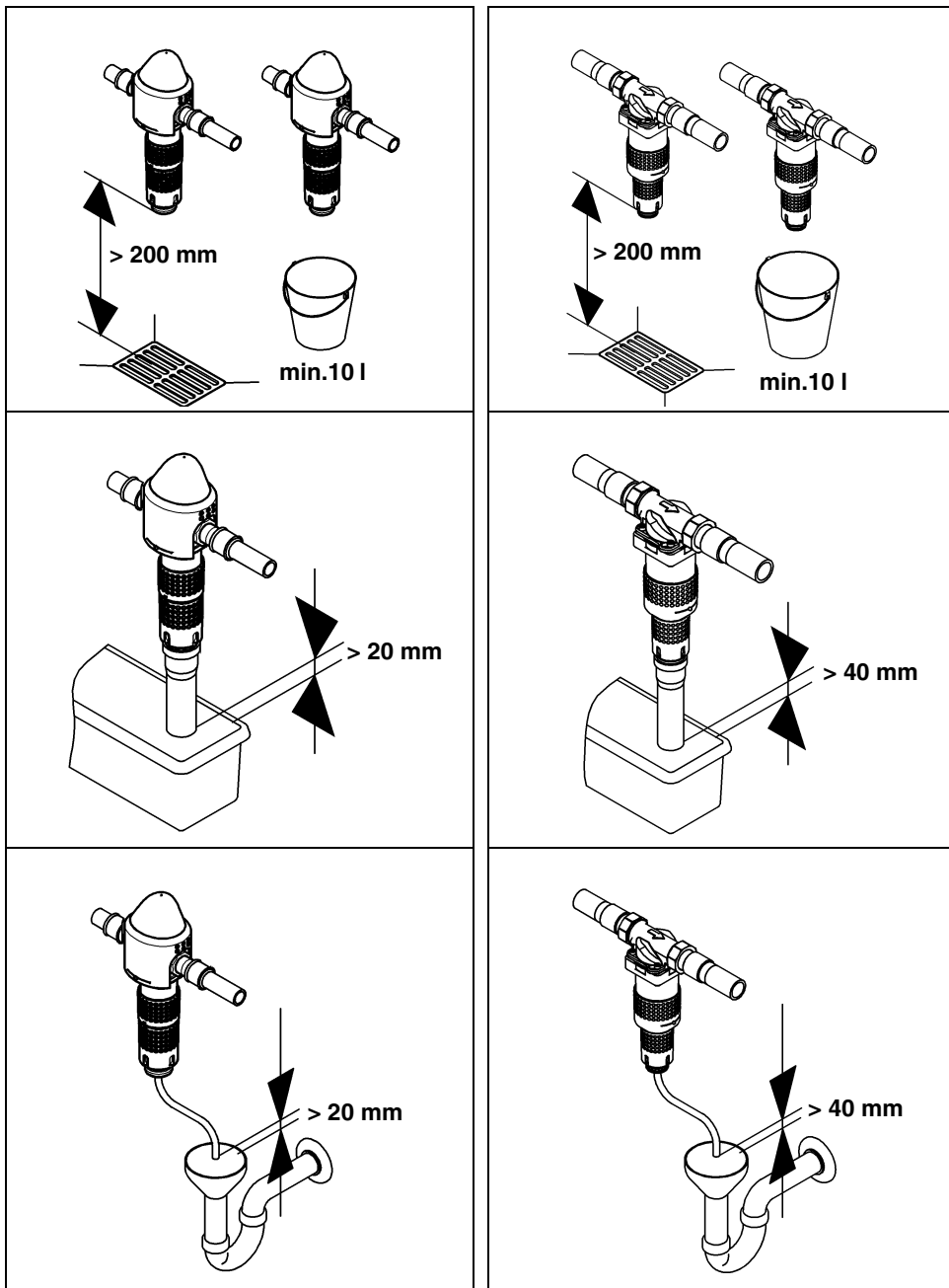


Fig. 5: Possibilités d'évacuation

5. Service



(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

Il est indispensable que vous observiez le chapitre « Utilisation conforme »!

5.1 Mise en service

Avant la mise en service (première mise en service ou mise en service après les travaux d'entretien), **remplissez d'eau** le filtre de protection à rétrolavage **et purgez!**

- A cet effet, remplir d'eau le filtre de protection à rétrolavage après l'installation en ouvrant la vanne d'arrêt en amont.
- Dès à présent, la pression dans le filtre de protection à rétrolavage est établie.
- Ensuite, évacuer immédiatement l'air emprisonné dans le filtre de protection à rétrolavage afin d'éviter un endommagement du filtre par des coups de pression. La purge du filtre de protection à rétrolavage s'effectue à l'aide d'un rétrolavage (cf. chapitre « Evacuation de l'eau de rétrolavage »).
- Après le rétrolavage et la purge, le filtre de protection à rétrolavage est prêt à fonctionner.

5.2 Description fonctionnelle

L'eau non filtrée s'écoule par la bride rotative (1) dans le filtre de protection à rétrolavage. Ce faisant, un filtre grossier (JSY-LF 1½" - 2") empêche que de grosses particules d'impuretés arrivent jusqu'au filtre fin. Ces grosses particules d'impuretés ne peuvent pas être enlevées par le dispositif de rétrolavage. L'eau traverse le tamis de filtration de l'extérieur vers l'intérieur et les impuretés sont retenues dans la texture du tamis du filtre fin. Les impuretés retenues sont visibles de l'extérieur, au travers de la cloche filtrante transparente (3). Ensuite, l'eau filtrée quitte le filtre de protection à rétrolavage en passant de nouveau par la bride rotative (1).

JSY-LF ¾" - 1¼":

Le filtre contient une unité de tube d'aspiration argentée se trouvant à l'insert de filtrage du filtre de protection pour une protection prophylactique optimale contre les germes. Si la protection prophylactique contre les germes doit rester préservée de manière durable, la tube d'aspiration doit être remplacée par du personnel autorisé au bout d'un an. La fonction du filtre est cependant illimitée.

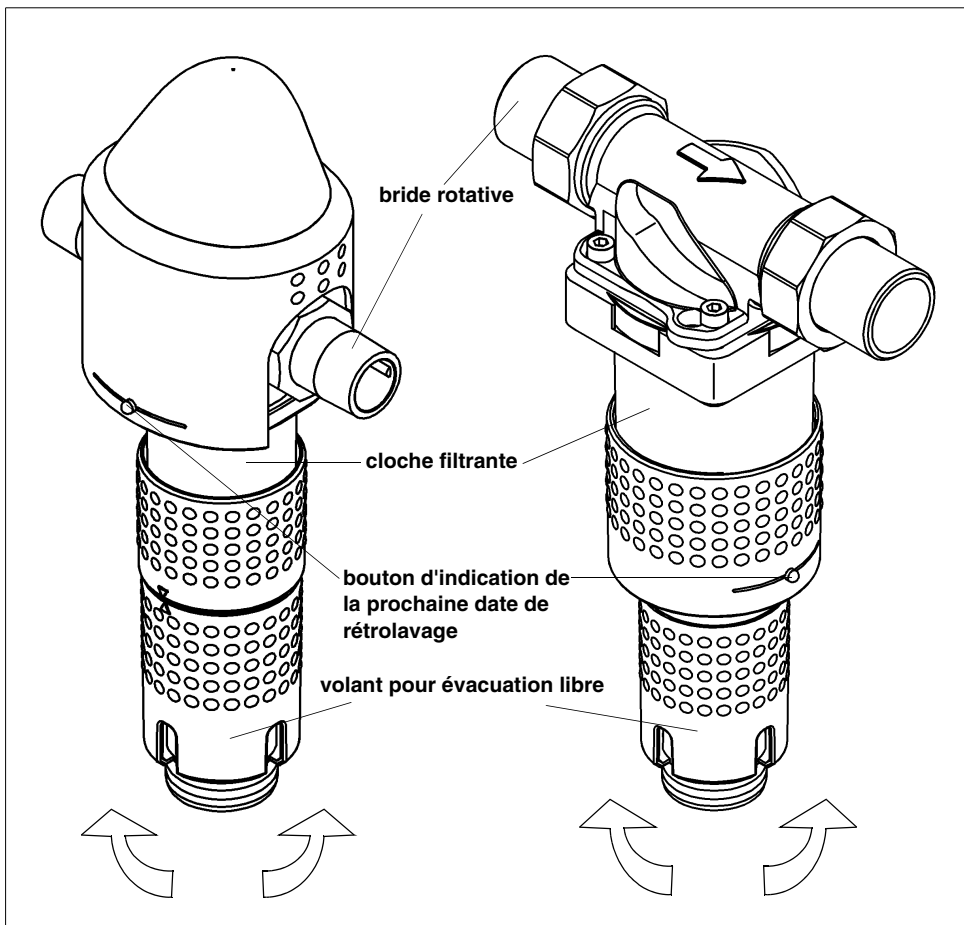


Fig. 6 : Description fonctionnelle

5.3 Rétrolavage

Pour enlever les impuretés filtrées de la texture du tamis du filtre fin, il faut que le filtre de protection à rétrolavage soit rétrolavé (= nettoyé) à cycles prescrits.

i Le rétrolavage de tout modèle de filtre de protection à rétrolavage s'opère à l'eau épurée. La distribution d'eau n'est pas interrompue pendant l'opération de rétrolavage. Au cours du rétrolavage, de l'eau chargée ne peut pas pénétrer dans l'installation d'eau propre.

Un rétrolavage total s'opère en tournant le volant complètement. Le volant assure simultanément une évacuation libre.

Le fait de tourner le volant dans une direction quelconque actionne trois goulottes d'aspiration qui se déplacent autour de la texture du filtre fin.

Simultanément, il y a ouverture d'une soupape de lavage céramique brevetée située au fond du filtre de protection à rétrolavage et l'eau de rétrolavage sort. L'eau épurée s'écoule vers l'extérieur au travers de la surface filtrante dans les goulottes d'aspiration et véhicule ainsi les particules adhérentes.

Au cours de cette période, de l'eau épurée afflue vers l'extérieur.

La texture du filtre fin se trouve nettoyée. Simultanément, la paroi intérieure de la cloche filtrante transparente est nettoyée par les lèvres essuie-glace des goulottes d'aspiration.

Continuez à tourner le volant jusqu'à ce qu'il se laisse encliqueter de manière audible.

De cette manière, la soupape de lavage céramique se referme et le rétrolavage est terminé.

Cette opération de rétrolavage peut être répétée si besoin est.



Aussi bien le taux d'encrassement que l'opération de nettoyage sont visible de l'extérieur.



ATTENTION



(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

Ce rétrolavage doit être exécuté jusqu'à l'encliquetage audible du volant!

Si la fermeture est interrompue avant l'encliquetage audible, la soupape de lavage céramique ne sera pas entièrement fermée. Il en résultera une sortie permanente d'eau qui entraîne une consommation d'eau élevée et des dommages par l'eau, plus particulièrement lorsque l'eau de rétrolavage n'est pas évacuée comme décrit au chapitre « Evacuation de l'eau de rétrolavage ».

5.3.1 Intervalle de rétrolavage

Le filtre doit être rétrolavé:

- au plus tard tous les deux mois
- lorsqu'il y a baisse de la pression d'eau
- lorsque qu'il est visiblement encrassé



Le capot de recouvrement de la bride rotative (JSY-LF ¾" - 1¼") ou de la cloche filtrante (JSY-LF 1½" - 2") est doté d'un bouton d'indication qui peut être déplacé le long de l'échelle mensuelle. De cette manière, l'intervalle de rétrolavage peut être surveillé (cf. fig. 6).



(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

Si l'intervalle jusqu'au prochain rétrolavage est de plus de deux mois, il se peut que le filtre de protection à rétrolavage soit envahi par des matières en suspension. La qualité de l'eau peut alors être nettement menacée.

Des personnes non autorisées n'ont pas le droit de manipuler le filtre de protection à rétrolavage!

Les personnes qui sont chargées de travaux sur le filtre de protection à rétrolavage sont tenues d'observer le manuel d'instructions de service. Son inobservation est susceptible de menacer aussi bien les personnes que les bien matériels.

Plus la finesse de filtration est petite, plus le rétrolavage doit être fréquent!

Dans le cas d'une nouvelle installation, on sait par expérience qu'au début, il y a un dépôt accrue de pollutions. Dans ce cas, il faut rétrolaver plus fréquemment que dans des conditions normales.

Si le rétrolavage n'a pas lieu à temps, le filtre-tamis risque d'être endommagé. Des quantités plus importantes de particules filtrées risquent de déformer la texture du tamis-filtre et, dans des cas extrêmes, de le déchirer. A la suite de quoi, une fonction de filtrage n'est plus assurée. En outre, des quantités de particules polluantes plus importantes risquent de menacer mécaniquement la fonction de rétrolavage.

5.4 Transformations / modifications / pièces de rechange



(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

Seules des pièces de rechange d'origine ont le droit d'être utilisées!

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de procéder à des transformations et modifications sans l'avis préalable du constructeur/fournisseur! En effet, cela risque de menacer le bon fonctionnement du filtre de protection à rétrolavage, de provoquer des fuites et, dans des cas extrêmes, de faire éclater le filtre. Les sigles de conformité imprimés sur le filtre de protection à rétrolavage sont exclusivement valables en cas d'utilisation de pièces de rechange d'origine.

5.4.1 Maintenance / réparation

Avant de procéder à des travaux sur le filtre de protection à rétrolavage qui dépasse le cadre des opérations normales d'exploitation, il est nécessaire de le mettre hors pression! L'inobservation de cette consigne peut donner lieu à une sortie d'eau incontrôlée risquant d'endommager sérieusement le bâtiment. Il est absolument indispensable que vous respectiez à la lettre les consignes stipulées aux chapitres « Installation » et « Maintenance ».

5.5 Interruption de service



(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

S'il est nécessaire de brider ou de débrider le filtre de protection à rétrolavage, il est indispensable que vous observiez le chapitre « Utilisation conforme » !

- Protégez les surfaces de bride contre les dommages! En effet, les surfaces de bride endommagées ne pourront plus fermer de manière étanche.
- Assurez-vous que des salissures ne vont pas pouvoir pénétrer dans le filtre de protection à rétrolavage! En effet, ces salissures risquent de contaminer l'eau potable au moment de la remise en service du filtre.

- Placez le filtre de protection à rétrolavage dans un endroit protégé du gel! En effet, l'eau gelée emprisonnée dans les espaces vides du filtre peut le détériorer mécaniquement à un tel point qu'à pression de service, il ne sera plus étanche ou risque d'éclater. Une fuite d'eau risque de provoquer d'importants sinistres côté bâtiment. En outre, les personnes qui séjournent à proximité du filtre de protection à rétrolavage risquent d'être blessées par des pièces propulsées en cas d'un éclatement
- Pour une remise en service du filtre de protection à rétrolavage, procédez comme pour un nouveau filtre de protection à rétrolavage.

6. Dysfonctionnement

L'ouverture des appareils ainsi que le remplacement de pièces côté refoulement de l'eau doivent être exclusivement exécutés par des personnes autorisées afin d'assurer la sécurité et l'étanchéité de l'appareil.

Remède en cas de dysfonctionnement:

Dysfonctionnement	Cause	Elimination
L'eau de rétrolavage continue à couler!	La soupape de lavage céramique n'est pas complètement fermée.	Répétez le rétrolavage puis tournez le volant jusqu'à ce qu'il s'enclenche!
	Salissures dans la soupape de lavage céramique.	
Le débit d'eau diminue!	Le filtre-tamis est bouché.	Opérez un rétrolavage.
Filtre de protection à rétrolavage pas étanche!	Le filtre a été soumis à des températures plus élevés ou à des solvants.	Informez un installateur ou le service-clients le plus proche.
La cloche filtrante se trouble!		
Fissures microscopiques sur la cloche filtrante!		

7. Maintenance



(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

Il est indispensable que vous observiez le chapitre « Utilisation conforme »!

7.1 Nettoyage



(cf. chapitre « Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation »)

Pour le nettoyage du corps et de la cloche filtrante transparente, utilisez exclusivement de l'eau claire potable.

En effet, les nettoyants domestiques universels et les produits de nettoyage pour vitrages usuels contiennent parfois jusqu'à 25 % de solvant ou d'alcool.

Ces substances risquent d'attaquer chimiquement les pièces en plastique, ce qui donnera lieu à des fragilisations ou même à la rupture.

C'est pourquoi de tels nettoyants ne doivent pas être utilisés.

8. Garantie et entretien

Pour pouvoir bénéficier de vos droits de garantie, il est nécessaire, conformément à la norme DIN 1988, partie 8, que le « ...rétrolavage ait lieu, en fonction des présentes conditions d'exploitation, au plus tard tous les 2 mois... ».

Pour assurer un bon fonctionnement longue durée, un entretien régulier de l'installation est indispensable. Dans le domaine de la technique des bâtiments, cela est réglé par la norme DIN 1988, partie 8.

Le contrat de maintenance est la meilleure garantie pour un fonctionnement impeccable, même au-delà des limites de la garantie.

Pour l'exécution des travaux d'entretien réguliers ainsi que pour l'approvisionnement en matériel d'usure, etc., il faut mandater des artisans qualifiés ou le SAV d'usine.

9. Fiche technique

9.1 Type

JUDO SPEEDY-LongLife filtre de protection à rétrolavage

Désignation abrégée: JSY-LF

9.2 Types d'exécution

Modèle	Référence
JSY-LF ¾"	8070568
JSY-LF 1"	8070569
JSY-LF 1¼"	8070570
JSY-LF 1½"	8070558
JSY-LF 2"	8070559

9.3 Caractéristiques techniques

Voici ce qui est valable pour tous les modèles:

- Les filtres sont fournis en série avec un tamis en acier inoxydable d'un maillage de 0,1 mm.
- Débit nominal après rétrolavage avec 0,2 (0,5) bar de perte de pression comme indiqué dans le tableau
- Température maximale ambiante et de l'eau: 30 °C

Modèle	Poids	Débit nominal après rétrolavage avec 0,2 (0,5) bar de perte de pression	Volume de rétrolavage
JSY-LF ¾"	1,7 kg	3,7 (6,1) m ³ /h	0,3 l/s
JSY-LF 1"	1,8 kg	4,4 (7,1) m ³ /h	0,3 l/s
JSY-LF 1¼"	2,2 kg	4,5 (7,3) m ³ /h	0,3 l/s
JSY-LF 1½"	5,1 kg	7,4 (12,2) m ³ /h	0,3 l/s
JSY-LF 2"	5,6 kg	9,2 (15,1) m ³ /h	0,3 l/s

Le débit de rétrolavage indiqué est valable pour 2 à 3 bar et pour une soupape d'eau de lavage entièrement ouverte.

- L'eau à filtrer doit être conforme à la directive « Eau potable » européenne!
- Raccordement fileté selon la norme DIN EN 10226-1.

Pression nominale

Modèle	Pression de service	Pression nominale
JSY-LF ¾" – 2"	1,5 – 10 bar	PN 16

La pression nominale désigne le niveau de pression selon lequel le filtre de protection à rétrolavage doit satisfaire à l'exigence selon les normes DIN EN 13443-1 et DIN 19628. La pression de service maximale est plus basse afin d'assurer le fonctionnement optimal du filtre.

9.4 Cotes de montage JSY-LF ¾" - 1¼"

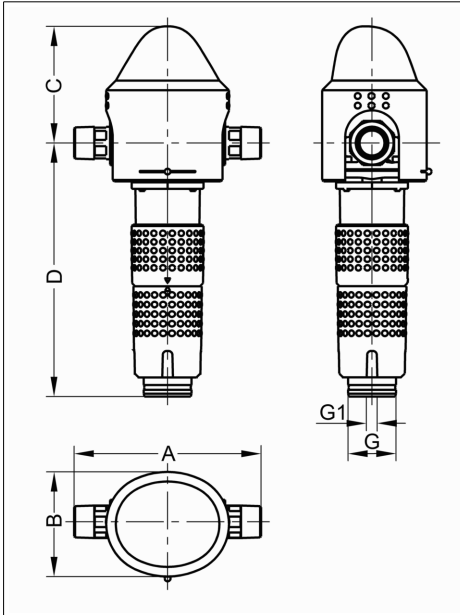


Fig. 7: Cotes de montage JSY-LF ¾" - 1¼"

9.5 Cotes de montage JSY-LF 1½" - 2"

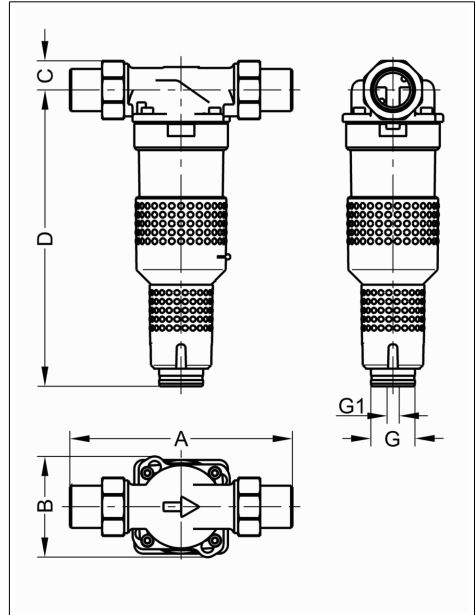


Fig. 8: Cotes de montage JSY-LF 1½" - 2"

	JSY-LF ¾"	JSY-LF 1"	JSY-LF 1¼"	JSY-LF 1½"	JSY-LF 2"
A = longueur totale	180	195	230	252	280
B = largeur de l'appareil	195	195	195	114	114
C = hauteur au-dessus du milieu du tube	125	125	125	35	43
D = hauteur en dessous du milieu du tube	260	265	270	336	345
G = dimension de raccordement eaux usées	50	50	50	50	50
G1 = dimension de raccordement eaux usées (alternative)	13	13	13	13	13

Toutes cotes en [mm] (cf. fig. 7) (cf. fig. 8)

9.6 Composition

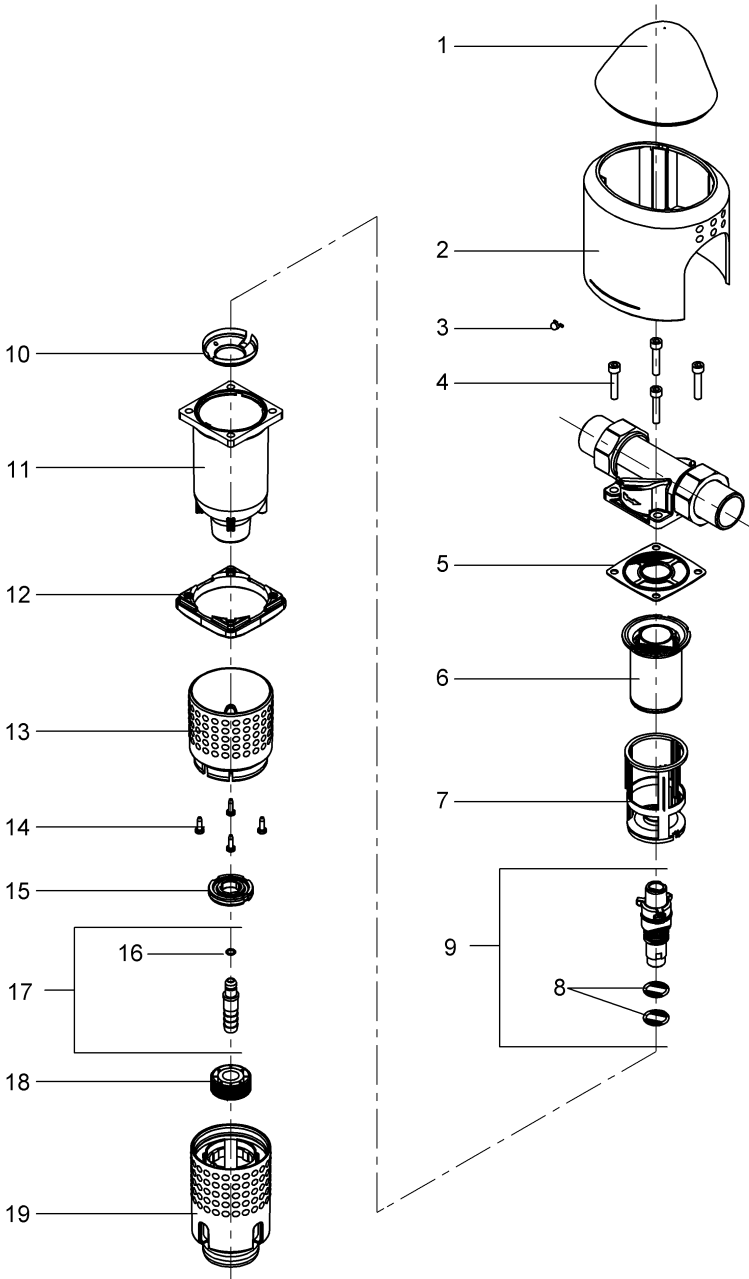
- Filtre pré-monté
- Instructions de montage
- Bride rotative JQE ¾", 1" ou 1¼" avec pas de vis pour JSY-LF ¾" - 1¼"
- Raccordement à baïonnette JQE 1½" ou 2" avec pas de vis pour JSY-LF 1½" - 2"

9.7 Accessoires JSY-LF ¾" - 2"

- Jeu de rattrapage d'automatisme JUDO JAUS (référence 8170244)
Pour une transformation ultérieure du filtre de protection à rétrolavage en un filtre de protection à rétrolavage automatique.

10. Pièces de rechange

10.1 JSY-LF 3/4" - 1 1/4"



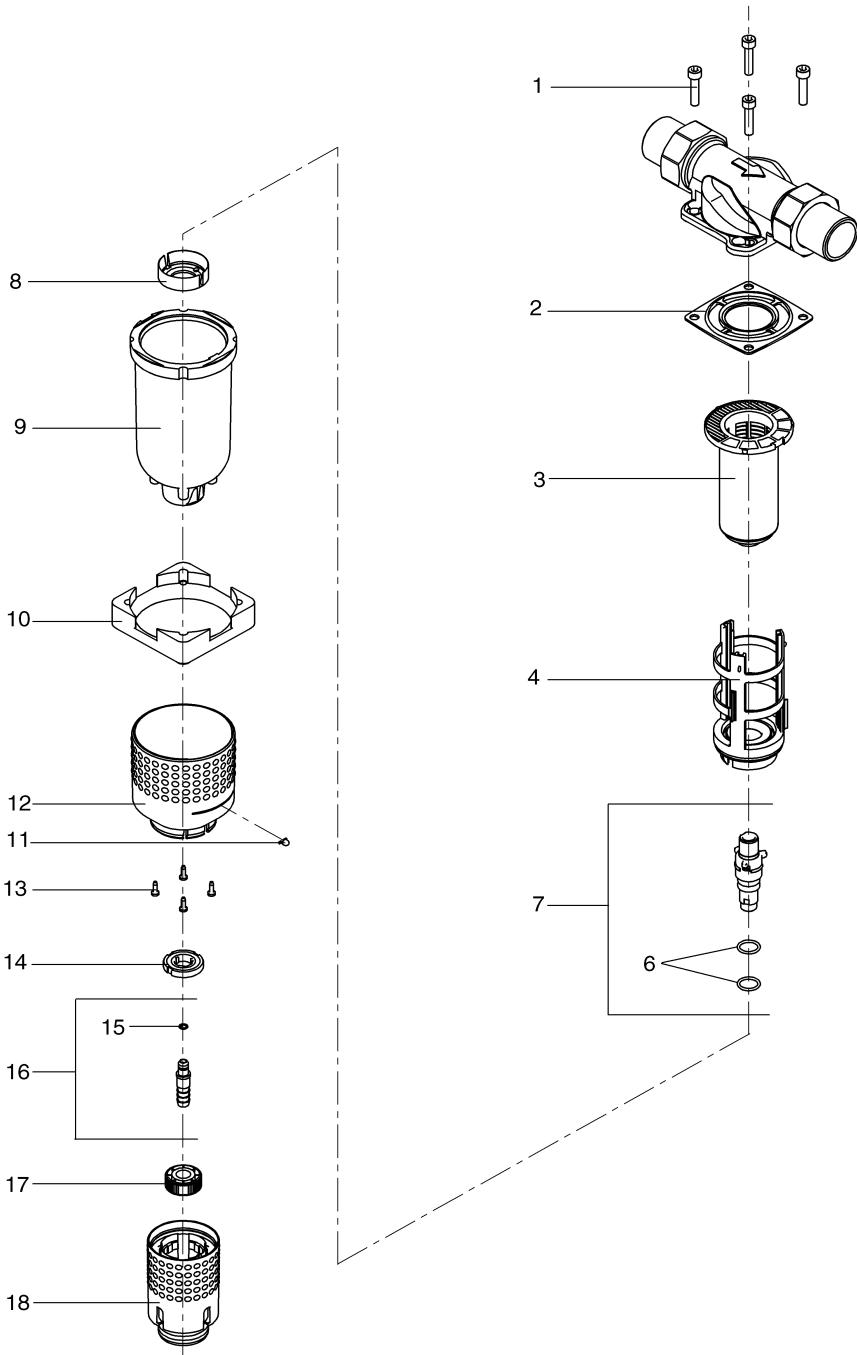
Liste des pièces de rechange JSY-LF ¾" – 1¼"

Pos.	Désignation (intervalle de remplacement moyen recommandé pour pièces d'usure [*])	Pièces	Référence	UF ¹⁾ / pcs
1	Recouvrement	1	1120542	2
2	Recouvrement de bride JSY-LF ¾"	1	2070356	51
2	Recouvrement de bride JSY-LF 1"	1	2070357	51
2	Recouvrement de bride JSY-LF 1¼"	1	2070358	51
3	Bouton d'indication	1	1120424	2
4	Vis à tête cylindrique M6x30	4	1650209	2
5	Joint à bride profilé	**	1200218	5
6	Insert de filtrage	****	2070302	70
7	Tube d'aspiration argenté	***	2070349	38
8	Joint torique 18x2,5	****	1200291	2
9	Soupape de lavage pré assemblée	****	2170179	75
10	Fond de tube d'aspiration	1	1120533	7
11	Cloche filtrante	1	1120536	135
12	Bride	1	1420013	20
13	Recouvrement de la cloche filtrante	1	1120541	31
14	Vis à tôle à tête fraisée bombée 3,9x13	4	1650289	1
15	Rondelle d'écartement	1	1120478	3
16	Joint torique 6,07x1,3	1	1200137	2
17	Raccord de flexible préassemblé	1	2170182	10
18	Ecrou-raccord	1	1120214	4
19	Volant pour le rétrolavage	1	1120461	36

1) UF = unité de facturation

Intervalle de remplacement: ** = 2 ans, *** = 3 ans, **** = 4 ans

10.2 JSY-LF 1½" - 2"



Liste des pièces de rechange JSY-LF 1½" – 2"

Pos.	Désignation (intervalle de remplacement moyen recommandé pour pièces d'usure [*])	Pièces	Référence	UF ¹⁾ / pcs	
1	Vis à tête cylindrique M8x35	4	1650107	2	
2	Joint à bride profilé	**	1	1200230	9
3	Insert de filtrage	****	1	2070304	168
4	Tube d'aspiration préassemblé	****	1	2170178	78
6	Joint torique 18x2,5	****	2	1200291	2
7	Soupape de lavage pré assemblée	****	1	2170179	75
8	Fond de tube d'aspiration	1	1120464	6	
9	Cloche filtrante	1	1120459	212	
10	Bride	1	1430099	41	
11	Bouton d'indication	1	1120424	2	
12	Recouvrement de la cloche filtrante JSY-LF 1½"	1	2170243	39	
12	Recouvrement de la cloche filtrante JSY-LF 2"	1	2170244	39	
13	Vis à tôle à tête fraisée bombée 3,9x13	4	1650289	1	
14	Rondelle d'écartement	1	1120478	3	
15	Joint torique 6,07x1,3	1	1200137	2	
16	Raccord de flexible préassemblé	1	2170182	10	
17	Ecrou-raccord	1	1120214	4	
18	Volant pour le rétrolavage	1	1120461	36	

1) UF = unité de facturation

Intervalle de remplacement: ** = 2 ans, **** = 4 ans

11. Service clientèle



JUDO Wasseraufbereitung GmbH

Postfach 380 • D-71351 Winnenden
Tel. +49 (0)7195 / 692-0
e-mail: info@judo.eu • www.judo.eu



JUDO Wasseraufbereitung GmbH • Niederlassung Österreich

Zur Schleuse 5 • A-2000 Stockerau
Tel. +43 (0)22 66 / 6 40 78 • Fax +43 (0)22 66 / 6 40 79
e-mail: info@judo-online.at • www.judo.eu



JUDO Wasseraufbereitung AG

Industriestrasse 15 • CH-4410 Liestal
Tel. +41 (0)61 906 40 50 • Fax +41 (0) 61 906 40 59
e-mail: info@judo-online.ch • www.judo-online.ch



JUDO Wasseraufbereitung GmbH • Filiaal-Filiale BeNeLux

Laarbeeklaan-Av. du Laerbeek, 72 A1 • 1090 Brussel-Bruxelles
Tel./Tél. +32 (0)24 60 12 88 • Fax +32 (0)24 61 18 85
e-mail: info.benelux@judo.eu • www.judo.eu



JUDO France S.à.r.L

76 Rue de la Plaine des Bouchers (Technosud) • F-67100 Strasbourg
Tel. +33 (0)3 88 65 93 94 • Fax +33 (0)3 88 65 98 49
e-mail : info@judo.fr • www.judo.fr

Installé par:

JUDO SPEEDYMAT-LongLife Filtre de protection à rétrolavage automatique de la classe LongLife pourvue de la technique de rétrolavage brevetée à disque céramique.	JUDO JULIA Pompe de dosage pour solution minérale JUL contre l'eau brune et la corrosion.	JUDO BIostat-COMBIMAT L'appareil protection anticalcaire et d'hygiène. Arrête le tartre - sans remplacement des cartouches - et lutte contre les germes.
JUDO i-soft Le premier et unique adoucisseur d'eau intelligent et entièrement automatique à l'échelle mondiale avec dispositif de détection de fuites (option).	JUDO ECO-SAFE La protection anti-fuite pour être utilisée en combinaison avec les filtres de protection à rétrolavage appartenant à la classe EC.	JUDO HEIFI-KOM Combinaison de filtre à rétrolavage pour chauffages et de station de réalimentation automatique pour chauffages, pour satisfaire à la norme DIN EN 1717.

Toutes les indications fournies sous forme de photos, de cotes ou quant à l'exécution correspondent au jour de l'impression. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications servant au progrès technique et au développement. Aucun droit de modèle et de produit ne peut être revendiqué.

1701296 • 2013/01